

PROFESSION DE FOI :



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

▶ SIMu

NOTRE PRIORITÉ : Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

NOTRE ADN : L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

NOTRE MÉTHODE : Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

NOTRE EXIGENCE : Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

NOTRE LIGNE : Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrière et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...

**VOTEZ
UNSA DÉFENSE !**
L'UNSA Défense, faites la différence !



LES ATTRIBUTIONS DU CSA :

- Les comités sociaux d'administration sont créés auprès du chef d'état major, ou du directeur, pour traiter au profit du personnel civil, de l'ensemble des questions propres à la chaîne d'emploi.
- Le CSA débat chaque année de la programmation de ses travaux.
- L'ensemble des attributions du CSA lui est confié dès lors qu'un lien propre à la chaîne d'emploi existe.
- Au sein de chaque CSA, est présente une Formation Spécialisée au risque métier chargée de traiter l'ensemble des sujets relatifs à la santé, sécurité et conditions de travail.

BILAN 2018/2022

- Pendant ce mandat 2018/2022, les élus UNSA Défense ont siégé à tous les instances de dialogue social dont le comité technique de réseau devenu CTS, présidé par le général OLIVIER. Si les échanges furent courtois et ouverts, il faut noter l'absence quasi générale de marge de discussion et regretter que les projets de réorganisation n'ont jamais ou très peu souvent été présentés en amont des décisions à des fins de discussion ou d'écoute de l'attente des agents. Toutefois, un travail collégial direction/élus a permis la rédaction de notes de cadrage dans le domaine des ressources humaines.
- Certes la réglementation relative aux organismes militaires à vocation opérationnelle (OMVO) n'impose pas une consultation avant réorganisation, mais cela pourrait relever d'une saine gouvernance du dialogue social. Peut-être qu'en sollicitant l'avis des représentants des personnels, il ne serait pas nécessaire de justifier la non fermeture d'établissements devant fermer ou la re-création d'un nouvel EP...
- La crise sanitaire a été gérée majoritairement localement au niveau des Établissements Principaux et des groupements de munitions. A l'issue de cet épisode qui a marqué durablement l'organisation du travail en France, l'UNSA Défense regrette une position dogmatique et passiste sur le télé-travail qui serait incompatible avec l'organisation du SIMu. Incompatible au SIMu mais compatible dans la plupart des autres directions... Cette position dogmatique, compte tenu du contexte social mais aussi économique et environnemental, ne contribue pas à augmenter l'attractivité des postes, déjà bien à la peine. Nous continuerons à porter ce dossier quitte à envisager des recours au niveau ministériel puis devant les tribunaux administratifs.
- Sur le plan de l'activité du SIMu, malgré quelques échecs retentissants (SCOPE, assécheurs d'air ambiant...), il faut toutefois se féliciter d'une poursuite d'une certaine modernisation de la fonction SIMU, dans l'attente du SIL SI@MU. Il faut aussi noter un maintien des effectifs notamment civils.





L'UNSA Défense demande :

- Pour la mandature qui s'ouvre les revendications de l'UNSA Défense resteront axées sur la qualité de vie au travail qui passe par une reconnaissance des statuts et du mérite des personnels, une bonne prise en compte des profils et expériences dans les affectations et une évolution intellectuelle sur l'approche du télétravail.
- Alors que le SIMu a trouvé semble- t-il un rythme de croisière lui permettant de répondre aux missions qui lui sont confiées, l'UNSA Défense veillera à ce que les changements de cadres ne soient pas synonymes de modification des organisations pour le principe. Les cadres dirigeants passent, les personnels restent...
- Fidèle à sa philosophie « Ne jamais dire non par principe ni oui par habitude » nous souhaitons que le nouveau général impulse une vraie dynamique de dialogue au niveau central comme au niveau des établissements principaux. Nous souhaitons aussi voir apparaître de vrais échanges entre les établissements pour que chacun connaisse mieux ses interlocuteurs.





L'Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Défense (UNSA Défense) s'appuie sur une conception du syndicalisme respectueuse de l'avis de tous et de chacun. Elle est d'autant plus attentive et proche des agents du ministère des Armées, que ses membres sont implantés sur le territoire national et à proximité de tous dans chacune des régions de France. Ses structures territoriales modernes ont un pouvoir décisionnel autonome, une grande liberté à laquelle l'UNSA est attachée. L'UNSA Défense pratique un dialogue social qui relève de la négociation et de la recherche du compromis, sans dogme ni esprit partisan. L'UNSA ne recherche pas le conflit par principe, mais ne le craint pas pour autant.

Les élus UNSA Défense remplissent leur mandat avec engagement et acharnement à toujours évoquer vos situations au quotidien, sans dogme, sans arrière-pensée. Cet engagement désintéressé reste la feuille de route de vos élus(es). Les 3 engagements de l'UNSA Défense vis-à-vis de vous :

- Mieux vous informer,
- Mieux vous représenter,
- Mieux vous défendre.

Vous êtes d'ailleurs régulièrement informés par des comptes rendus fidèles, des positions prises par l'UNSA Défense, dans cette instance.

NOS CANDIDATS UNSA DÉFENSE :

1 - Étienne Vaillant - EPM Champ. Picard. - OE CE HCB	11 - Nathalie Chrétien - EPM Champ. Picard. - ICDD
2 - Jean-Claude Dard - EPM Centre - TSEF2	12 - Ludivine Margotin - EPM Méditerranée - OE GR VII
3 - Jacques Martins - EPM Méditer. - OE CE HCB	13 - Frédéric Gahinet - EPM Bretagne - ICDD
4 - Catherine Guillaume - EPM Bretagne - ICDD	14 - David Gelée - PM Champ. Picard. - OE HCA
5 - Wilfried Tallone - EPM Méditerranée - OE HCB	15 - Marc Paris - EPM Méditerranée - OE CE HCB
6 - Émilie Barriol - EPM Méditerranée - OE GR VII	16 - Philippe Joly - EPM Bretagne - TSEF1
7 - Yannick Le Gac - DSIMu - ICD HC	17 - Jean-Louis Pellen - EPM Méditerranée - ICD
8 - Jérôme Leclercq - EPM Champ. Picard. - OE HCC	18 - Vigile Nonke - EPM Centre - AA
9 - Didier Erambert - EPM Centre - OE CE HCA	19 - Julien Odolo - EPM Méditerranée - OE GR VII
10 - Grégoire Billy - EPM Méditerranée - ICD	20 - Bruno Jaouen - EPM Bretagne - ICDD



01.42.22.37.02



www.facebook.com/UNSADefense



federation@unsa-defense.org



Unsa defense diffusion



portail-unsa.intradef.gouv.fr



@UnsaDefense



www.unsa-defense.org



UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau - 75007 PARIS